

**DON DE DROITS D'ACCÈS POUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES
ET DE LOISIRS DE L'IDEE THEQUE A DESTINATION DES ÉCOLES
ELEMENTAIRES DE LA COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU
ET DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE CES ÉCOLES**

Certaines écoles de la commune et certaines associations de parents d'élèves ont sollicité la collectivité pour pouvoir offrir des activités de loisirs proposées à l'idéethèque dans le cadre d'organisation de tombolas, lotos et de kermesses.

Considérant que ces demandes permettent de favoriser et promouvoir l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et de loisirs, il est proposé au Conseil Municipal d'offrir aux organisateurs d'évènements de type tombola, kermesse, loto (écoles ou associations de parents d'élèves) les accès suivants, chaque année scolaire :

Pour les écoles élémentaires, par classe :

- 4 jetons d'1h pour les activités en accès libre de l'ID Geek
- 4 jetons de bornes d'arcades de l'ID Geek
- 2 places d'accès au théâtre sur des spectacles Jeune Public programmés par la Ville sur l'idéethèque
- 1 cours au choix des activités dites ID Loisirs (hors stage)

Il est précisé :

- Le don est remis chaque année scolaire à l'organisateur (école ou association de parents) de loto, tombola ou kermesse.
- L'organisateur doit en faire la demande auprès de la Direction des Affaires Culturelles entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} juin de l'année scolaire.
- Les dons n'ont pas de délai de validité.
- Les titulaires des dons devront se conformer aux inscriptions nécessaires pour bénéficier des offres.
- Le don concerne les écoles publiques de la commune ainsi que l'établissement privé Sainte Elisabeth

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE le don de droit d'accès pour des activités culturelles et de loisirs
- PRÉCISE que la délibération prendra effet à compter du 02 mai 2025

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE

MICHEL AMIEL

AUDREY

LE MAIRE

VILLE